



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 27 MARS 2025

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 39

En exercice : 39

Ayant pris part à la délibération : 39

Mis en ligne le :

L'an deux-mille vingt-cinq et le vingt-sept du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON – M. MONDOLONI- Mme CZURKA -M. AMAR – Mme MORBELLI – M. MERSALI- Mme CUIILLIERE – M. GARDIOL – Mme ATTAF – M. PORTE – Mme NERSESSIAN – M. MICHEL – Mme DESCLOUX – M. PIQUET – M. RENAUDIN – M. OULIE - Mme HAMOU-THERREY – Mme MICHEL – Mme RAFIA – Mme ROSADONI – Mme BERTHOLLAZ – Mme ROVARINO – M. MATHON – M. JESNE – M. SAURA – M. MENGEAUD – Mme MERAKCHI – M. SAHRAOUI – M. LICCIA – M. BOCCIA -- M. ALLIOTTE- M. SANCHEZ – Mme PIOMBINO – M. LARLET – M. BORELLI

Pouvoirs : M. DE SOUZA à M. SAURA / Mme CHAUVIN à Mme MICHEL/Mme SAHUN à M. ALLIOTTE / M. WAHARTE à M. SANCHEZ

Absents :

Secrétaire de séance : M. Malick SAHRAOUI

AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024 – BUDGET PRINCIPAL

N° Acte : 7.1.1

Délibération n°25-26

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

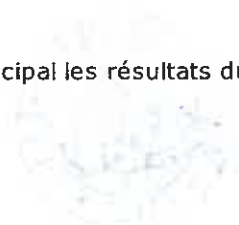
Vu l'instruction comptable M57

Vu la délibération d'approbation du Compte de Gestion 2024 du Budget Principal

Vu la délibération d'approbation du Compte Administratif 2024 du Budget Principal

Considérant le vote du Compte Administratif 2024 du Budget Principal, il convient de procéder à l'opération d'affectation définitive des résultats.

Il est rappelé aux membres du Conseil Municipal les résultats du Budget Principal suivants :



	BUDGET PRINCIPAL
Recettes Fonctionnement	80 856 873,04
- Dépenses Fonctionnement	76 733 250,08
= Résultat 2024	4 123 622,96
+ Report à nouveau 2023	7 703 849,26
= Résultat de Fonctionnement cumulé	11 827 472,22
Recettes Investissement	33 801 709,26
- Dépenses Investissement	25 984 323,06
= Solde d'exécution 2024 de la section Investissement	7 817 386,20
+ Solde d'exécution 2023 de la section Investissement	-9 004 197,61
= Solde d'exécution d'Investissement cumulé	-1 186 811,41
+ Restes à réaliser Recettes	2 907 964,90
- Restes à réaliser Dépenses	2 991 333,14
= Besoin ou Capacité (- ou +) de Financement de la section Investissement	-1 270 179,65

En conséquence, il est proposé d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement d'un montant de 11 827 472,22 € au compte d'excédent capitalisé pour 1 270 179,65 € et en report à nouveau pour 10 557 292,57 € ; et de reporter le solde d'exécution d'investissement d'un montant de -1 186 811,41 €.

Résultat de fonctionnement reporté (ligne 002)	10 557 292,57
Solde d'exécution d'investissement reporté (001)	-1 186 811,41
Affectation du résultat au compte d'excédent capitalisé (compte 1068)	1 270 179,65

Les résultats sont repris au Budget Primitif 2025 du Budget Principal.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote par 30 voix Pour, 8 Contre (BOCCIA Hervé / LICCIA Marcel / ALLIOTTE Xavier représentant : SAHUN Véronique / LARLET Jean-Patrick / PIOMBINO Patricia / SANCHEZ Philippe représentant : WAHARTE Stéphane) et 1 Abstention (BORELLI Christian)

APPROUVE l'affectation définitive des résultats du Budget Principal de l'exercice 2024.

POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le

Le Secrétaire de Séance

P. le Maire et par délégation
La Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

M. SAHRAOUI




C. LANZARONE

